Après la Licence …

Le Master « professionnel »

Métiers de l'art. Régie, Documentation, Numérique

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques intégrant les mutations numériques qui sont requises dans les secteurs d'activités relevant de la documentation, de la régie des œuvres d'art, de la communication et de la médiation, tant dans le domaine institutionnel que privé.
Connaître les matériaux, supports, média, matières des œuvres, leur histoire et leur évolution. Etre au fait des structures des métiers de l'art, de leur fonctionnement et de leurs besoins. Appréhender les mutations du monde de l'art, issues des pratiques numériques, en matière de création, documentation, communication, médiation ou gestion.
Maîtriser les savoirs, les techniques et les méthodes de la documentation adaptées aux collections et aux fonds publics ou privés, ainsi que les savoirs théoriques et techniques de la régie et de la conservation des œuvres d'art.
Connaître l'histoire des institutions artistiques et du marché de l'art.

Nos atouts

Une formation novatrice qui correspond à une attente du marché aussi bien au niveau régional que national.
Une formation pluridisciplinaire à la fois spécifique et spécialisée pour les domaines de la documentation et de la régie des œuvres d'art ancrée dans la pratique : projet professionnel accompagné ou projet collectif, études sur le terrain, stage obligatoire.
Un adossement au milieu socio-professionnel grâce à un partenariat établi avec des musées et des institutions, et avec des collectivités locales.
Des conditions d'études privilégiées.

L'organisation du master

Un cursus professionnel sur deux ans avec des enseignements théoriques et professionnels tout au long de la formation, des enseignements spécialisés comme l'Histoire des institutions et du marché de l'art, Droit des œuvres et du patrimoine, gestion, scénographie…
Un projet collectif en partenariat avec le musée Les Abattoirs– FRAC Occitanie Toulouse et le CIAM (Centre d'initiatives artistiques) du site universitaire, qui place les étudiants dans des conditions requises en vue d'une insertion dans le monde professionnel. Le travail de médiation et de publication complète la formation.
Un stage obligatoire (2 mois minimum) valide le Master au cours du quatrième semestre. Le suivi sera assuré par un référent universitaire et un référent professionnel.
Un jury de soutenance est formé par des représentants des différents enseignements théoriques et pratiques.

L'équipe pédagogique :

Responsable du Master : Brigitte Aubry brigitte.aubry@univ-tlse2.fr
L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs universitaires et de professionnels qui interviennent dans les domaines du patrimoine et de la culture : conservateurs du patrimoine, conservateurs de musées, directeurs de collections, commissaires priseurs, galeristes, régisseurs, documentalistes, artistes, conservateurs-restaurateurs, juristes, experts informaticiens…

Gestionnaire administrative (Inscription, gestion des cursus, scolarité…)
Véronique Cazac - Université Toulouse 2 Jean Jaurès- département Histoire de l'art et Archéologie, 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex
cazac@univ-tlse2.fr
Tél. 05.61.5048.82

Secrétariat pédagogique site Cahors
Myriam Fréjaville - 273 av. Henri Martin,46 000 Cahors
Pole.patrimoine@univ-tlse2.fr
Tél. 05.65.23.46.04 (l'après-midi uniquement)

CANDIDATURE : Télécharger le dossier de candidature sur le site web de l'université Toulouse Jean Jaurès : rubrique Formation insertion/Découvrir nos formations/Les Masters. Consulter l'onglet Admission et télécharger le dossier de candidature

dossier à envoyer pour le 15 juin 2018 à :
Université Toulouse-Jean Jaurès
Département Histoire de l'art et Archéologie
5 allées Antonio Machado,
31058 Toulouse cedex 9

La formation

SEMESTRE 7				
Place UE	Code UE	Libellé UE	ECTS	Vol horaire
UE 701	HAOM701V	Régie des œuvres : principes méthodologiques	7	25
UE 702	HAOM702V	Documentation : principes méthodologiques	7	25
UE 703	HAOM703V	Techniques et conservation des œuvres 2D	7	25
UE 704 : « Séminaire »	HAOM704V	Histoire de l'art : statuts et valeurs de l'œuvre	3	25
UE 705 Prof / Comp.Trans.	HAOM705V	Informatique : mise à niveau	3	25
UE 706	HA0M706V	Anglais : mise à niveau	3	25
			30	150
SEMESTRE 8				
UE 801 : mémoire	HAOM801V	Initiative collective étudiante : projet terrain	12	
UE 802	HAOM802V	Communication orale, écrite et voyage d'étude	6	25
UE 803	HAOM803V	Technique et conservation des œuvres 3D	3	50
UE 804 : «séminaires»	HAOM804V	Histoire des métiers de l'art et des institutions	3	25
UE 805 : Prof/ Comp.Trans.	HAOM805V	Informatique appliquée aux métiers de l'art	3	25
UE 806 : LV ou option	HAOM806V	Anglais appliqué : métiers de l'art	3	25
			30	150
SEMESTRE 9				
Place UE	Code UE	Libellé UE	ECTS	Vol horaire
UE 901P : Mémoire	HAOM901V	Projet. Principes de documentation appliqués à l'exposition	6	50
UE 902P	HAOM902V	Projet. Principes de régie appliqués à l'exposition	9	125
UE 903P	HAOM903V	Droit des œuvres, des images et des artistes	6	50
UE 904 : «séminaires »	HAOM904V	Histoire des institutions culturelles et du marché de l'art	3	25
UE 905 : Prof / Comp.Trans.	HAOM905V	Informatique appliquée aux métiers de l'art	3	25
UE 906 : LV ou option	HAOM906V	Anglais appliqué aux métiers de l'art	3	25
			30	300
SEMESTRE 10				
UE 1001P : Stage/mémoire	HAOM111V	Stage et mémoire obligatoires	21	
UE 1002P	HAOM112V	Communication orale : entretiens professionnels	3	25
UE 1003P : «séminaires »	HA0M113V	Valorisation du projet: publication du catalogue	3	25
UE 1004P : Prof/ Comp.Trans.	HA0M114V	Immersion dans le monde prof/voyage d'étude	3	25
			30	75

Les métiers et débouchés

Le Master professionnel « Métiers de l'art : Régie, Documentation, Numérique» est un diplôme à finalité principale d'insertion directe.

Cf. Taux d'insertion chiffres OVE (observatoire Vie Etudiante) sur le site internet du département d'histoire de l'art et archéologie –Master Métiers de l'art.

Quelques chiffres :
20 inscrits par promotion **en 2016-2017**
100% de **réussite**
80% de taux d'insertion *(30 mois après l'obtention du diplôme)*

Métiers et débouchés envisagés :

- Chargés d'études documentaires ou de la régie des œuvres secteurs public et privé.
- Ingénierie culturelle et touristique, en particulier liée aux nouvelles collectivités et aux NTIC, médiation.
- Emplois dans les études de commissaires priseurs, les galeries, le commerce des antiquités, les bureaux d'aide à la gestion patrimoniale, les cabinets d'experts…
- Concours de la filière culturelle de la fonction publique territoriale et d'Etat : attaché de conservation, chargés d'études documentaires, chargés de la régie des œuvres, chargés d'inventaire.

Pour plus de renseignements: http://histart-archeo.univ-tlse2.fr/
- **ou directement sur votre Smartphone :**

Département Histoire de l'art et Archéologie